

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2015/04/21-04

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 21 avril 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts d'Aix-Marseille Université,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 2 avril 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Formation Continue :
fourchettes des frais de formation et tarifs VAE / VAP

Le conseil d'administration approuve la tarification des frais de formation professionnelle continue (hors droits d'inscription nationaux) pour l'année 2015 / 2016 concernant :

- les fourchettes horaires des frais de formation,
- les tarifs VAE et VAP.

La tarification est annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée par 27 voix pour et 2 abstentions.

Membres en exercice : 29
Quorum : 15
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 21 avril 2015


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



TARIFICATION DES FRAIS de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (hors droits d'inscription nationaux)

Avis favorable de la CFVU du 02/04/2015
 Soumis à approbation du Conseil d'Administration du 21/04/2015
Année 2015/2016

TYPE DE DIPLÔMES	Fourchette horaire (hors stages en entreprise)
Capacité en Droit	Pas de frais de formation
Capacité en santé	4 à 10 €
DAEU	9,70 €
Préparation aux concours Administratifs	8 à 20 €
Diplômes d'établissement (CU, CESU, DU, DESU, DESIU) y compris le secteur santé	Tarifs spécifiques par secteur en fonction du marché
DUT	6 à 12 €
DEUST	10 à 16 €
Licence	4 à 16 €
Licence professionnelle	6 à 18 €
Master	4,5 à 24 €
Diplômes d'Etat (dont santé)	Tarifs spécifiques
Diplôme d'ingénieurs	12 à 17 €
Doctorat	Tarifs spécifiques
Conventions groupes	Tarifs spécifiques (à négocier en fonction du nombre de stagiaires)
Formations courtes	Tarifs spécifiques (à négocier en fonction du nombre de stagiaires)
Certification : C2i	Tarifs spécifiques
Certification : C2i2e	Tarifs spécifiques
DCG + DSCG	Tarifs spécifiques
Développement Personnel Continu	Tarifs spécifiques
Modules, Ateliers, Accompagnement individualisé (bilan de compétence, bilan de mi-carrière, etc.) proposés dans le cadre d'une formation spécifique telle que le compte personnel de formation (CPF)	60 à 120 € en fonction de la prise en charge des OPCA
Préparation à l'Agrégation	1 500 € par candidat
Contrat de professionnalisation. Période de professionnalisation.	7 à 20 € / heure en fonction de la prise en charge des OPCA ✓ Ce tarif inclut les DIN. ✓ Aucun autre financement ne doit être demandé au stagiaire

REDEVANCE MINIMALE APRES EXONERATION : **50 €** des frais de formations

CAS PARTICULIERS :

- ✓ REDOUBLEMENT sans cours avec stage pratique en entreprise : 200 € frais de suivi en entreprise et tutorat + DIN
- ✓ REDOUBLANT ne présentant que les examens (ne suivant pas les cours) : 200 € pour frais de dossiers + DIN

VAP FC (hors DIN)

Instruction de la demande	200€
---------------------------	------

Validité de la demande d'entrée en formation : 2 années universitaires

VAE Individuelle (hors DIN)

Prestation 1 (obligatoire) • Instruction de la demande et jury	DUT/LICENCE	MASTER/INGENIEUR	DOCTORAT
	350 €	500 €	800 €
Prestation 2 (facultative) • Accompagnement en présentiel	800 €		

Durée de la démarche : 2 années universitaires (les DIN seront à payer une seule fois même si la démarche se poursuit sur l'année universitaire suivante)

VAE spécifiques (hors DIN)

VAE Démarche d'Entreprise	1 500 €/candidat
VAE Collective en partenariat	Tarif négocié en fonction des besoins de l'entreprise

Durée de la démarche : 2 années universitaires (les DIN seront à payer une seule fois même si la démarche se poursuit sur l'année universitaire suivante)

Prestation post-jury VAE

Parcours post-jury si VAE partielle	Calcul au prorata du coût du diplôme en fonction du volume horaire des enseignements restant à acquérir ou des ECTS pour la réalisation d'un travail spécifique demandée par le jury.
-------------------------------------	---